

**Conférence de presse pour le dépôt des signatures de l'initiative populaire  
«Pour une protection face à la violence des armes» – Berne le 23 février  
2009**

*Intervention de Reto Moosmann, secrétaire du GSsA et membre du comité d'initiative*

Les armes à feu constituent l'un des plus grands risques pour la sécurité en Suisse. Plus précisément il s'agit des armes militaires puisque sur 2,3 millions d'armes à feu qui se trouvent dans des ménages suisses, environ 1,7 millions, donc les trois quarts du total, sont des armes militaires. On estime que dans un ménage suisse sur quatre il y a au moins une arme à feu. Cet armement d'une grande partie de la population est la conséquence d'une politique militaire qui fait fausse route depuis des décennies.

L'étude du Prof. Martin Killias estime que 300 personnes environ meurent chaque année avec le concours d'une arme militaire, soit par une action criminelle ou par suicide. Ce chiffre a déclenché un vif débat. Le DDPS relativise ce chiffre et affirme qu'il pourrait s'agir «que» de 180 cas (cf. feuille d'information du DDPS «Armes militaires, suicides, homicides» du juin 2007). Le jeu avec ces chiffres relève d'un certain cynisme. Chaque mort *par une arme militaire* est un mort de trop.

Les études comparatives internationales montrent de manière convaincante que plus le nombre d'armes à feu disponibles est grand, plus les cas d'abus par les propriétaires sont nombreux. Cela signifie que pour rendre la Suisse plus sûre il faut réduire la disponibilité des armes. Puisque les armes militaires constituent la majorité des armes en Suisse, il faut réduire notamment la disponibilité des armes d'ordonnance.

Pour cela notre initiative exige que l'arme militaire reste confinée à l'arsenal. Elle exige que l'armée prenne au sérieux sa responsabilité d'agir pour une Suisse plus sûre et qu'elle agisse en conséquence. Depuis longtemps la tradition de la remise à domicile de l'arme de service n'a plus de justification du point de vue de la politique militaire. A l'origine cela correspondait à l'idée que le soldat devait pouvoir se frayer un chemin, si besoin à l'aide de son arme personnelle, depuis son domicile jusqu'à la place de mobilisation. Malgré le fait que même l'armée ne croit plus à ce scénario d'un autre temps, ses chefs refusent de rompre avec cette tradition. Cela est incohérent, irresponsable et scandaleux. Le compromis proposé par l'armée, consistant à retirer la munition de poche, ne résout pas le fond du problème puisque la munition pour le fusil d'assaut reste facilement accessible dans toutes les armureries. Et il est toujours très facile pour des soldats de ramener de la munition depuis les cours de répétition. Mais en renonçant à la remise à domicile de la munition, l'armée admet qu'il n'est plus nécessaire que ses 250'000 soldats soient capables de se battre avec leurs armes jusqu'à la place de mobilisation. La cohérence aurait exigé le retrait non seulement de la munition, mais aussi des armes.

Il est particulièrement navrant de constater que justement les milieux qui réclament sans cesse plus de sécurité et qui agitent toutes sortes de menaces pour la sécurité de la population, sont les mêmes qui interviennent avec le plus de véhémence contre notre initiative. Alors que notre initiative apporterait davantage de sécurité, ces milieux disqualifient d'eux-mêmes leur conception totalement biaisée de la sécurité.

Le GSsA s'est fortement engagé depuis le début du lancement de l'initiative «Pour une protection face à la violence des armes» parce qu'elle reprend une demande que le GSsA exige depuis longtemps: il faut que les armes militaires soient déposées dans les arsenaux et nulle part ailleurs. Les militant-e-s du GSsA ont récolté plus de 32'000 signatures pour cette initiative, contribuant de manière déterminante à son aboutissement. Pour souligner la demande posée par l'initiative, le GSsA a organisé plusieurs actions de désobéissance civique pour remettre collectivement des armes. Les réactions de beaucoup de soldats nous ont montré que les soldats ne veulent plus garder l'arme à domicile. Pour la plupart un entreposage vraiment sûr n'est pas possible. Jusqu'à présent aucun des soldats qui a participé à ces actions n'a connu des suites judiciaires.